



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 17 juin 2024, à 13 h 30.

## ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT les articles 42, 43 et 53 du Règlement de régie interne ;

CONSIDÉRANT que les élections à la présidence et à la vice-présidence ont lieu à la dernière assemblée ordinaire du mois de juin de chaque année parmi les personnes visées aux paragraphes d), e) et f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec pour un mandat renouvelable d'une durée normale d'un an ou jusqu'à ce que son successeur ait été élu ;

CONSIDÉRANT que ces personnes élues entrent en fonction dès la fin de l'assemblée ;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-CA709-04.04.02-R7923 (19 juin 2023) nommant Paul Guyot à la présidence du conseil d'administration et Marta Acevedo à la vice-présidence du conseil d'administration, pour des mandats se terminant à la réunion ordinaire du conseil d'administration du mois de juin 2024 ;

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Marta Acevedo, à la présidence du conseil d'administration, pour un mandat d'un an se terminant à la réunion ordinaire du conseil d'administration qui se tiendra au mois de juin 2025 ;
2. de nommer Johanne Hinse, à la vice-présidence du conseil d'administration, pour un mandat d'un an se terminant à la réunion ordinaire du conseil d'administration qui se tiendra au mois de juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général